

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND VILLENEUVOIS**

**PROCÈS-VERBAL – CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 19 JUIN 2025**

*Date de la Convocation : 13 juin 2025*

*Lieu : Espace Yves Duclos – Commune de CASSENEUIL*

*Début de la séance : 18 H 00*

*Fin de séance : 21 H 10*

*Membres en exercice : 61*

*Président de séance : M. Gérard RÉGNIER (Président)*

*Secrétaire de séance : M. Xavier CLERC*

*Présents : Mmes et MM. Bernard AJON – Pierre BERNOU – Vincent BERTHOUMIEUX – Thomas BOUYSSONNIE - Michel BRUYERE – Jean-Paul CABAS- Gilles CHAROLLAIS – Xavier CLERC – Anne-Marie-DAVELU-CHAVIN - Chantal de BRONDEAU – Christel DELESTRE (présente délibération 65 à 100) - Anne DELLIAUX - Jean-Max DOMINIQUE – Jean-Jacques DULAURIER – Christine DUMAS – Cyril FRIEDRICHS – Christian GILLET – Marie-Laure GRENIER – Gilles GROSJEAN – Freddy GUEUDIN – Gilles HOUSSIN - Serge HUC - Djamila KERAVAL (présente délibération 66 à 118) –Christiane LAFAYE-LAMBERT - Jean-Marie LAFOSSE – Michel LAVILLE – Malika MESSAOUDI-LOUBET – Brigitte MONBOUCHET – Pascal MOURGUES – Hélène NICODEMO – Nicole PAGES – Bertrand PLANTE – Christelle PRELLON – Pierre-Jean PUDAL – Jean REDON - Gérard RÉGNIER – Jean-Éric ROSIER - Christian ROUSSEAU – Léopold TALOU – Béatrice VAQUIER – Yvon VENTADOUX*

*Représentés : Mmes et MM. Corine BARTHEROTTE par Jean REDON - Maëlle BLAZEJCZYK par Thomas BOUYSSONNIE – Jacques BORDERIE par Gérard REGNIER - André BRUNET par Chantal de BRONDEAU – André FORGET par Pierre-Jean PUDAL - Frédéric LADRECH par Serge HUC – Guillaume LEPERS par Xavier CLERC – Xavier LLOPIS par Pascal MOURGUES – Jean-Paul PEREUIL par Christiane LAFAYE-LAMBERT - Laurent PERIQUET par Christel DELESTRE (présente délibération 65 à 100) – Patricia SUPPI par Jean-Eric ROSIER - Guy VICTOR par Jean-Marie LAFOSSE – Maria de Lurdes VIEIRA par Brigitte MONBOUCHET - Samir ZIANI par Anne DELLIAUX -*

*Absents-excuses : MM. Josiane BOTTEGA – Angélique CHARBONNIER - Cédric DA SILVA – Christel DELESTRE (excusée délibération 101 à 118) - Estelle HENAULT-BLINEAU – Didier LALANNE – Catherine LEVEQUE- Laurent PERIQUET*

\*\*\*\*\*

**INTRODUCTION DE M. LE PRÉSIDENT**

*« Mes chers collègues,*

*Comme vous le savez, la solidarité est constitutive de l'intercommunalité. Je ne vous surprendrai donc pas en disant que les délibérations soumises à votre accord ce soir incarnent à plusieurs titres et à différents niveaux cette solidarité communautaire dont l'objectif est de dynamiser et développer nos centres-villes et bourgs ruraux.*

*Notre agglomération n'y met pas seulement son empreinte, mais affirme bel et bien son engagement au bénéfice du développement local et de son soutien auprès des communes qui la composent.*

*Ainsi, de nombreux dossiers à l'ordre du jour de cette séance concernent :*

- le soutien à l'investissement pour le financement d'équipements municipaux ou la réalisation de travaux par le biais du fonds de concours aux communes et du régime d'aide exceptionnel, sans oublier l'ingénierie pour le montage et le suivi des dossiers,*
- le soutien au développement d'activités commerciales de proximité et aux animations commerciales,*
- le soutien à l'attractivité touristique, mais aussi un engagement fort pour structurer l'ensemble des offices de tourisme de la Vallée du Lot, Lot-et-Tolzac et Villeneuve-Vallée du Lot dans le but de promouvoir l'offre du territoire de manière plus lisible et efficace,*
- le soutien à la promotion de festivals culturels dans plusieurs communes du Grand Villeneuvois et l'accord de subventions à des associations reconnues ou émergentes,*
- le soutien à la formation, à l'insertion et à l'offre de logement pour les jeunes, étudiants et jeunes actifs,*
- le soutien à la cohésion sociale par le biais de subventions de fonctionnement aux associations sociales qui conduisent un travail d'accompagnement et de prévention sur le terrain,*
- le maintien de l'accès au service public en ruralité avec le soutien aux 3 Maisons France services implantées sur le Grand Villeneuvois.*

*Parmi les nombreux dossiers soumis ce soir, il ne vous échappera pas que plusieurs concernent le développement économique, dont nous avons souhaité faire une locomotive pour l'attractivité de nos communes.*

*Cela me permet une transition facile pour évoquer l'acquisition d'un immeuble situé 15 rue de la Fraternité à Villeneuve-sur-Lot, à proximité immédiate du Pôle Mobilité du Grand Villeneuvois. Cet achat représente une réelle opportunité pour enfin réunir sur un lieu unique les services liés au développement économique communautaire. Le regroupement des services est un moyen de gagner en efficacité, en facilité d'accès et d'identification par les partenaires et les entreprises, et bien entendu d'optimiser en temps et en qualité la gestion des dossiers.*

*La proximité de ces locaux en excellent état libérés par le Crédit mutuel avec ceux de la Maison de la mobilité est également stratégique car elle sera un atout pour assurer une meilleure transversalité entre les acteurs de l'agglomération qui travaille à l'attractivité du territoire.*

*Levier stratégique pour le Grand Villeneuvois, notre communauté d'agglomération ne déroge pas à ses missions d'outil incontournable au développement local. C'est pourquoi elle a besoin d'une représentativité forte.*

*Ce qui m'amène au sujet préalable de la fixation du nombre et de répartition des sièges au sein de l'exécutif communautaire. Afin de répondre à la demande du préfet, et d'être en conformité avec la réglementation, le nombre et la répartition des sièges au conseil de notre assemblée doivent être redéfinis. C'est pourquoi un accord local vous est aujourd'hui soumis sachant que l'ensemble des communes de la CAGV devront ensuite délibérer avant la fin août 2025. Dans le cas où un accord local n'aboutirait pas, la règle du droit commun s'appliquera, soit 48 conseillers communautaires au total (contre 60 avec la proposition dans le cadre d'un accord local).*

*Je forme donc le vœu que nous trouverons un accord consensuel pour consolider le pacte communautaire. »*

M. Xavier CLERC a été désigné comme **secrétaire de séance**.

Le compte-rendu de la séance du 03 avril 2025 a été **approuvé**.

M. Yvon VENTADOUX a formulé 3 remarques :

- La première pour avoir des précisions sur la transmission du rapport d'activités 2023 d'ici la fin du mois de juin et souhaite la réception e celui de l'année 2024 dans les délais.
- La seconde concerne le système des soins local : étant très engagé sur le sujet, il réitère sa proposition de se mettre au service de l'Agglomération sur ce sujet. Il prévient d'un risque qu'il juge alarmant pour le pôle de santé avec le danger qui plane sur la maternité d'Agen et indique être pessimiste avec la mise en place d'une direction commune et par conséquent un transfert possible de personnel de la maternité sur Agen, ce qui serait problématique.
- Le dernier point concerne l'inscription de Pujols dans l'ORT. La dernière commission des Politiques Contractuelles permet d'espérer d'être inscrit dans un avenant dans le courant de cette année.

Sur le dernier point, M. le Président indique que finalement, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter autant, Pujols est bien intégrée au dispositif de l'ORT.

Pour la situation sur la santé et le PSV, il indique que l'article de presse faisant référence à l'hôpital mentionne une alarme pour la maternité d'Agen et fait suite à une question d'un parlementaire à la ministre de la Santé. Il n'a pas, à la lecture de cet article, lieu de croire que la maternité de Villeneuve pourrait faire l'objet d'un regroupement. L'offre de service serait alors à plus de 80 km pour certains usagers fréquentant le PSV, ce qui paraît inenvisageable.

M. Pierre-Jean PUDAL :

Sur la situation de la santé, il indique que même si cela n'est pas une compétence de l'Agglomération, la situation exige une politique menée à l'échelle du département avec l'ensemble des EPCI et acteurs.

Concernant l'ORT, il ajoute que l'ensemble des communes inscrites au dispositif ont bénéficié du soutien du service des Politiques Contractuelles sans aucune distinction. Il rappelle également la situation de Pujols quant à la mise en provision des sommes dues.

Aucune remarque n'a été formulée sur les relevés de décisions du Président, il a été **approuvé**.

## **SYNTHÈSE DES VOTES SUR LES DOSSIERS DÉLIBÉRÉS**

### **Administration Générale et Ressources Humaines**

#### **65 Installation d'un nouveau conseiller communautaire - information - M. Gérard REGNIER**

Le Conseil communautaire a pris acte de l'installation de M. Vincent BERTHOUMIEUX

#### **66 Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois dans le cadre d'un accord local - M. Gérard REGNIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

M. Pierre-Jean PUDAL précise que cet accord est favorable car le maintien au droit commun comme l'a fait Marmande donnerait une représentativité plus importante à la Ville centre. Cet accord permet un meilleur

équilibre au sein du territoire. Il rappelle également qu'il est possible à tout conseiller municipal d'être désigné par son maire pour siéger au sein des commissions communautaires.

### **Eau – Assainissement – Déchets Ménagers**

**67 Conventions de passage pour la collecte des déchets ménagers sur le domaine privé avec la SNC rives du lot à Villeneuve-sur-Lot et M. et Mme Valbuzzi à Ste-Livarde-sur-lot – M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**68- Annulation de la délibération n°59/2025 relative à la mise en place d'une collecte des déchets à la carte pour les personnes isolées présentant un handicap invalidant en coordination avec les services sociaux communaux et mise en place d'une mesure transitoire d'accompagnement - M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**69- Acquisitions foncières lieu-dit « menuisiers » sur la commune de Villeneuve-sur-Lot – plateforme de stockage de broyat pour les agriculteurs) – M. Michel LAVILLE**

*M. Thomas BOUYSSONNIE évoque un article de presse mentionnant un arrêté relatif aux mesures de sol. Il souhaiterait savoir si cela a un lien avec l'étude demandée par la DREAL.*

*M. Michel LAVILLE répond que les résultats n'ont laissé apparaître aucune source d'inquiétude et qu'une autre étude est en cours.*

*M. le Président précise que la lecture des arrêtés publiés par la Préfecture par le journaliste ayant rédigé cet article pouvait poser question et avait suscité la sollicitation du DST de la CAGV par la presse sur ce sujet.*

*M. Thomas BOUYSSONNIE souhaite également si la technologie utilisée pour le broyat produit une pollution sonore.*

*MM le Président et Michel LAVILLE répondent par la négative. Le procédé utilisé n'engendrera aucun bruit nuisible pour le voisinage.*

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**70- Occupation d'un local dans le pôle zéro déchet sur la commune de Villeneuve-sur-Lot – fixation d'un loyer mensuel– M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**71- Convention avec l'éco organisme écologic relative à l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de de bricolage et de jardinage thermiques (abjth.) -M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité.

**72- Convention avec l'éco organisme écologic relative a l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de sport et loisir de plein air (rep asl) -M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**73- Convention avec l'éco organisme écopae relative a l'organisation et au soutien de la collecte séparée et l'enlèvement des petits appareils extincteurs) -M. Michel LAVILLE**

*Mme Marie-Laure GRENIER évoque la situation des bonbonnes de protoxyde d'azote et souhaite savoir sil est prévu un recyclage.*

*M. Michel LAVILLE informe les conseillers que ce sujet est en cours de réflexion au sein syndicat VALORIZON.*

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**74- Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2025 (modification de la délibération 156/2024 du 16 septembre 2024) -M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**75-Modification de la régie de recettes du service de gestion et prévention des déchets : vente de badges et de bioseaux auprès des administrés de la CAGV) -M. Michel LAVILLE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

### **Développement Économique**

**76-Acquisition d'un immeuble sis au 15 rue de la fraternité à Villeneuve-sur-Lot – Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**77-- Acquisition foncière auprès de M. et Mme Smessaert au lieudit Lasbouloungnes à Allez-et-Cazeneuve– M. Christian GILLET**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**78- Versement de subventions aux associations du service développement économique -Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**79-Habitat Jeunes du Villeneuvois : subvention de fonctionnement pour l'exercice 2025- Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé par 53 voix Pour (Mmes PRELLON et GRENIER n'ont pas pris part au vote)

**80- Campus : convention de partenariat entre le campus de Villeneuve-sur-Lot et le lycée l'Oustal- Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**81- Campus : convention pour le projet étudiant avec le cinéma l'Utopie Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**82-Politique Locale du Commerce - soutien aux animations et projets pour l'exercice 2025 -Mme Béatrice VAQUIER**

Le Conseil communautaire a approuvé par 53 voix Pour (Mme PRELLON et M. DOMINIQUE n'ont pas pris part au vote)

**83- Subventions au titre de la Politique Locale du Tourisme 2025– Mme Anne DELLIAUX**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**84- Etude de structuration de l'ensemble des OT de Fumel-Vallée du lot, Lot et Tolzac et Villeneuve Vallée du Lot : plan de financement prévisionnel et choix du cabinet d'étude– Mme Anne DELLIAUX**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**Politiques Contractuelles**

**85- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Monbalen pour la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes – Mme Christelle PRELLON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**86- Attribution d'un fonds de concours à la commune de St-Robert pour la création de bornes enterrées (point d'apport volontaire supplémentaire) - M. Cyril FRIEDRICHS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**87- Attribution d'un fonds de concours à la commune de St-Robert pour la rénovation thermique de la salle des fêtes (annule et remplace la délibération n°147/2024 du 16/09/2024). M. Cyril FRIEDRICHS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**88- Attribution d'un fonds de concours ORT à la commune de Villeneuve-sur-Lot pour le projet d'aménagement des allées Georges Leygues (2<sup>ème</sup> tranche) – M. Gérard REGNIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**89- Attribution d'un régime d'aide exceptionnel à la commune d'Allez-et-Cazeneuve pour la réfection de la toiture de l'école – M. Bertrand PLANTE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**90- Attribution d'un régime d'aide exceptionnel à la commune de Bias pour la réfection d'un espace multiservice l'école – M. Pascal MOURGUES**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**91- Attribution d'un régime d'aide exceptionnel à la commune de Dolmayrac pour la restauration du petit patrimoine culturel bâti– M. Gilles GROSJEAN**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**92- Attribution d'un régime d'aide exceptionnel à la commune de Hautefage-la-Tour pour les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Georges Brassens– M. Jean-Marie LAFOSSE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**93- Attribution d'une aide à l'association « Exception Lyrique » pour la réalisation de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival lyrique du Grand Villeneuvois – M. Pierre-Jean PUDAL**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**94- Attribution d'aide aux associations du Grand Villeneuvois dans le cadre de développement de projets culturels 2025 – M. Pierre-Jean PUDAL**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**95- Attribution d'une aide à la mairie de Villeneuve-sur-Lot pour la réalisation des Musicales – M. Pierre-Jean PUDAL**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**96- Attribution d'une aide à l'association st-Roch St-Fiacre pour la réalisation de la 29<sup>ème</sup> édition du Festival du Rire à Villeneuve-sur-Lot– M. Pierre-Jean PUDAL**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**97- Maisons France Service de Laroque-Timbaut, Ste-Livrade-sur-Lot et de la Mission Local du Pays Villeneuvois : attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2025 – M. Pierre-Jean PUDAL**

Le Conseil communautaire a approuvé par 54 voix Pour (Mme PRELLON n'a pas pris part au vote)

### **Jeunesse – Culture – Sports**

**98- Mise en place d'une méthodologie spécifique aux suppléments tarifaires du multisite du roquentin - campings, sorties, veillées/nuitées— M. Bertrand PLANTE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**99- Attribution de subventions aux associations jeunesses du grand villeneuvois pour l'exercice 2025- M. Bertrand PLANTE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**100- Subvention concernant la manifestation de la course cyclo sportive « défi 47 » organisée par le comité départemental de cyclisme du Lot et Garonne- Bertrand PLANTE**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**101 - Modification des horaires à la bibliothèque intercommunale – Laroque Timbaut – Mme Anne-Marie DAVELU-CHAVIN**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**102- Versement de subventions de fonctionnement 2025 aux associations culturelles- Mme Anne-Marie DAVELU-CHAVIN**

Le Conseil communautaire a approuvé par 54 voix Pour (M. CLERC n'a pas pris part au vote)

### **Nouvelles solidarités**

**103- Demande de subventions d'aide à l'investissement auprès de la caisse d'allocations familiales pour les structures petite enfance gérées par la CAGV – Mme Chantal de BRONDEAU**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**104 - Attribution de subventions aux associations sociales du grand villeneuvois pour l'exercice 2025.- Mme Marie-Laure GRENIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

*M. Pierre-Jean PUDAL informe les conseillers de la tenue prochaine d'une permanence hebdomadaire de la Maison des femmes à l'îlot « Porte de Campagne ».*

### **Techniques**

**105 - Aménagement de la rue de Nycasse : délégation de maîtrise d'ouvrage unique avec la commune de Bias – M. Christian ROUSSEAU**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

### **Transports et Développement Durable**

**106 - Constitution d'un groupement de commande pour porter le développement du covoiturage a une échelle supra EPCI – Mme Christelle PRELLON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**107 -Subventions aux sociétés de chasse du Grand villeneuvois pour l'exercice 2025 – Mme Christelle PRELLON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**108-Attribution de subventions aux associations « développement durable » du Grand Villeneuvois pour l'exercice 2025 – Mme Christelle PRELLON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**109 - Lutte contre le moustique tigre - Mme Christelle PRELLON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

### **Administration Générale et Ressources Humaines**

**110 - Comité National d'Action Sociale : désignation d'un délégué – M. Jean-Paul CABAS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**111-Coopération entre la commune et la CAGV dans le cadre du « pôle mobilité interne » - M. Jean-Paul CABAS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**112 -Modification du tableau des emplois - M. Jean-Paul CABAS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**113- Fixation de la rémunération des contrats d'engagement éducatif- M. Jean-Paul CABAS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**114- Création d'une activité accessoire de conseiller du Président- M. Jean-Paul CABAS**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**115- convention de partenariat pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » sur le territoire du département de Lot-et-Garonne au format d'échange PCRS (plan de corps de rue simplifié) – M. Jean REDON**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**116 - Complément aux attributions déléguées au Président par le Conseil communautaire – M. Gérard REGNIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**117- Vente de matériels communautaires via des plateformes de vente en ligne- M. Gérard REGNIER**


*Il est précisé qu'une liste du matériel inscrit à ce dispositif sera envoyé à chaque commune du territoire communautaire.*

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

**118- Règlement de fonctionnement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux- M. Gérard REGNIER**

Le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité

-----  
**Le Secrétaire de séance,**



**Xavier CLERC**

*Les délibérations du conseil communautaire sont disponibles à la consultation sur le site de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.*